



**Réseau d'Accueil
des Toblerones**

Association Intercommunale
d'Accueil de jour des Enfants

Préavis 06/2026

Rétribution des autorités du RAT pour la législature 2026 - 2031

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Déléguées et Délégués,

Il appartient à votre autorité de fixer les indemnités des membres du Comité Directeur, des membres du Conseil intercommunal ainsi que des commissions y relatives. La proposition qui vous est soumise aujourd'hui est valable pour la législature 2026 - 2031. Elle tient compte de la nécessaire valorisation de l'engagement des personnes dans les instances politiques mais reste cependant dans les limites observées dans d'autres instances communales ou intercommunales.

	Législature	
	2021 - 2026	2026 - 2031
Comité de direction		
Séance du CoDir, Président(e)	CHF 200.00	CHF 200.00
Séance du CodDir, Membres	CHF 170.00	CHF 170.00
Vacations	CHF 45.00 / heure	CHF 50.00 / heure
Indemnité kilométrique	CHF 0.70 le Km	CHF 0.70 le Km
Conseil intercommunal		
Indemnité kilométrique	CHF 0.70 le Km	CHF 0.70 le Km
Président(e)		
Séance du Conseil intercommunal	CHF 200.00	CHF 200.00
Vacations	CHF 45.00 / heure	CHF 50.00 / heure
Secrétaire		
Séance du Conseil intercommunal	CHF 200.00	CHF 200.00
Vacations	CHF 45.00 / heure	CHF 50.00 / heure
Membre du Conseil		
Séance du Conseil intercommunal	CHF 45.00	CHF 75.00
Commissions		
Vacations	CHF 45.00	CHF 50.00

Le Comité Directeur vous propose également d'indemniser les groupes de travail constitués de professionnels des structures qui pourraient devenir actifs pendant la législature, par exemple dans le contexte d'une révision tarifaire, de la révision du règlement du Réseau d'Accueil des Toblerones etc.

	Législature	
	2021 - 2026	2026 - 2031
Groupes de travail		
Vacations	CHF 45.00 / heure	CHF 50.00 / heure

Conclusions :

Fondé sur ce qui précède , le Comité Directeur propose au Conseil intercommunal de prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL :

- vu
- le préavis du RAT 06/2026 relatif à la rétribution des membres du Comité Directeur, des membres du Conseil intercommunal, des commissions et des groupes de travail pour la législature 2026 - 2031;
- ouï
- le rapport de la commission de gestion et finances;
- considérant
- que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

d é c i d e

I. De fixer les rétributions suivantes pour la législature 2026-2031 :

CoDir

- Séance du CoDir présidente : CHF 200.00
- Séance du CoDir membre : CHF 170.00
- Vacations CoDir : CHF 50.00 / heure
- Indemnité kilométrique : CHF 0.70 le Km

Conseil Intercommunal

- Indemnité kilométrique : CHF 0.70 le Km
- Président(e)
- Séance du Conseil intercommunal : CHF 200.00
- Vacations : CHF 50.00 / heure

Secrétaire

- Séance du Conseil intercommunal : CHF 200.00
- Vacations : CHF 50.00 / heure

Membres du Conseil

Séance du Conseil intercommunal : CHF 75.00

Commissions

Vacations : CHF 50.00 / heure

Groupes de travail

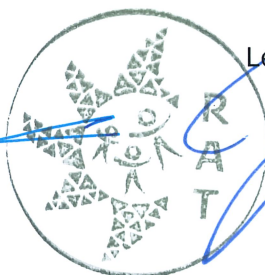
- Vacations : CHF 50.00 / heure

Approuvé lors de la séance du Comité Directeur du 26 août 2026.

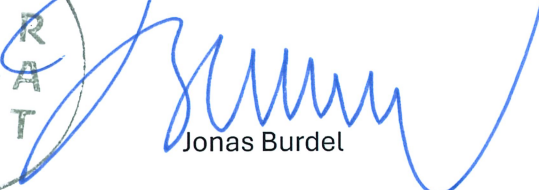
Pour le Réseau d'Accueil des Toblerones

La Présidente


Céline Etoupe



Le Secrétaire général ad interim


Jonas Burdel